

## LA DISCIPLINE

La discipline est nécessaire dans une classe pour deux raisons. D'abord, elle assure l'ordre et le silence, qui sont les conditions indispensables à un fécond travail en commun, et l'on comprend qu'elle doit être d'autant plus rigoureuse que le besoin d'ordre est plus impérieux : le régime disciplinaire ne sera pas le même dans une classe à une seule division que dans une classe nombreuse et composée de plusieurs cours.

D'autre part, il n'y a pas de bonne éducation là où manque une discipline ferme. Il ne faut pas, sous le prétexte de respecter la liberté des enfants, pousser l'indulgence à l'excès ; on les gâte, on les rend esclaves de leurs caprices, quand on ne les habitue pas à se maîtriser et à se soumettre à une loi commune. Ne craignons donc pas d'imposer la règle, d'en assurer la prédominance sur les particularités de tempérament, d'humeur et même de santé individuelle ; ce serait affadir et débilitier toute l'éducation que de prendre garde avec trop d'attention à toutes les circonstances, à toutes les faiblesses particulières. Les enfants devront, plus tard, bon gré mal gré, accepter des lois qui les domineront, les dépasseront, et contre lesquelles ils s'insurgeraient en vain. Préparons-les à cette soumission salutaire, par une éducation virile ; l'excès de rigueur est moins funeste que l'excès d'indulgence.

Mais hâtons-nous d'ajouter que ce n'est pas une obéissance passive imposée par la force, que nous devons demander ; nous ne voulons pas de la " discipline de fer ", qui ne tolère ni protestation ni réplique, et qui supprime toute initiative chez ceux qui la subissent. Cette discipline assure bien le silence, mais elle détruit la moralité chez l'enfant, car elle lui donne des habitudes de soumission routinière, détruit dans son esprit toute spontanéité, toute sincérité, et le conduit à l'abaissement.

C'est une obéissance volontaire que nous voulons obtenir ; nous voulons former, non des machines bien réglées, dociles à notre impulsion, mais des " personnes morales ", jalouses de leur dignité, capables de se conduire seules, même loin de la surveillance du maître.

Recherchons les moyens d'établir cette discipline. Il semble que dans cette matière on ne puisse tracer des règles précises ; tel procédé réussit avec un maître, et ne réussirait pas avec un autre ; les moyens de se faire obéir sont variables à l'infini, selon les personnes et les circonstances. On peut cependant formuler quelques préceptes généraux, indiquer les fondements essentiels d'une discipline libérale.

Il convient d'abord de placer les enfants dans des conditions qui leur facilitent l'obéissance : dans une école bien organisée, où règne l'ordre, où toutes les occupations sont bien réglées, les élèves subissent sans effort l'autorité du maître ; ils prennent de telles habitudes de régularité, qu'ils évitent aisément beaucoup d'écarts dans la conduite ou dans le travail.